

# Classes de Secondes de détermination

## Options assurées au Lycée Faidherbe

### tronc commun

cet enseignement est commun à toutes les classes de 2nde.

Français	5 h
Histoire-Géographie-Instruction Civique	4 h
L V I (Anglais-Allemand ou Arabe)	3 h
Mathématiques	2 h 1/2 + 1 h 1/2
Sciences Physiques	2 h + 1 h 1/2
Sciences Naturelles	1/2 h + 1 h 1/2
Education Physique	2 h

### options obligatoires

deux enseignements

<b>1 Initiation Economique et Sociale :</b> <b>(obligatoire)</b>	2 h
<b>2 L'une des disciplines suivantes au choix :</b>	
- L V II (Allemand-Anglais-Espagnol-Italien-Russe)	3 h
- Latin	3 h
- Grec	3 h
- L V II Grands débutants (Espagnol)	5 h
- Latin Grands débutants	5 h

### options facultatives

différentes de l'option obligatoire

- LV II (Allemand-Anglais-Espagnol-Italien-Russe)	3 h
- LV II Grands débutants (Espagnol)	5 h
- LV III (Espagnol-Russe ou Arabe)	3 h
- Latin	3 h
- Grec	3 h
- Latin Grands débutants	5 h
- Dessin	2 h
- Musique	2 h
- Informatique	2 h

Ces options de seconde permettent une orientation ultérieure

- vers les baccalauréats
- vers les baccalauréats

A-B-C-D  
G-H

(préparés au Lycée Faidherbe)  
(dans un autre établissement)

## CLASSES DE PREMIÈRES

	A 1	A 2	B	S
Français	5	5	4	4
Hist.-Géographie	4	4	4	4
Langue vivante I	3	3	3	3
Sciences Naturelles	1 + (1)	1 + (1)	1 + (1)	1 + (1,5)
Sciences Physiques	0,5 + (1)	0,5 + (1)	0,5 + (1)	3,5 + (1,5)
Mathématiques	5	2	5	6
Sciences Eco. et Sociales			3 + (1)	
Education Physique	2	2	2	2
Langues anciennes et vivantes	(a)	(b)	(a)	

Les heures entre parenthèses sont les heures dédoublées.

(a) 1 option obligatoire de 3 heures au choix : Latin ou Grec ou L V II.

(b) 2 options obligatoires de 3 heures : soit choisies parmi : Latin-Grec - L V II ; soit constituées par le groupement de Langues vivantes II et III.

L'horaire de Latin, Grec ou L V II est porté à 5 heures pour les élèves en ayant commencé l'étude en seconde.

## CLASSES DE TERMINALES

	A		B	C	D
	A 1	A 2			
Philosophie	8	8	5	3	3
Hist.-Géog.-Inst. Civ.	4	4	4	3	3
Langue vivante étrangère I	3	3	3	2	2
Sciences naturelles				1 + (1)	2 + (3)
Sciences physiques				3,5 + (1,5)	3,5 + (1,5)
Mathématiques	5	2	5	8 + (1)	6
Sc. Econom. et Sociales			4 + (1)		
Education physique	2	2	2	2	2
Langues anc. et viv.	(a)	(b)	(a)		

Les heures entre parenthèses sont les heures dédoublées.

(a) 1 option obligatoire de 3 heures au choix : Latin ou Grec ou L V II.

(b) 2 options obligatoires de 3 heures soit choisies parmi : Latin - Grec - L V II ; soit constituées par le groupement de langues vivantes II et III.

L'horaire de Latin, ou L V II est porté à 5 heures pour les élèves en ayant commencé l'étude en seconde.

### Pour les Premières et les Terminales

Des enseignements optionnels complémentaires (Latin-Grec-LV II-LV III-Musique-Dessin) peuvent être choisis dans toutes les sections.

Ces enseignements facultatifs sont, bien entendu, différents de ceux choisis en option obligatoire.